

CONSEIL MUNICIPAL PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE

Séance du 23 Mai 2022 à 20 heures 30 minutes

ORDRE DU JOUR :

- Synthèse comptabilité,
- BP Eau et Assainissement : comptabilité,
- EPCI : Transfert de la compétence assainissement,
- Décision EPCI : zonage assainissement,
- Signature du devis pour la réfection de l'appartement au-dessus de la Mairie (07 Rue de l'Eglise) de l'entreprise DEHLINGER,
- Estimation du futur loyer pour l'appartement au-dessus de la Mairie (07 Rue de l'Eglise),
- Carte cadeau pour le départ de Madame LAMOTTE Laura,
- Acceptation de l'avoir de l'entreprise MARTINI,
- Devis de l'entreprise LA CHEVRERIE DU MOULIN (éco-pâturage),
- Définir le montant alloué pour une partie de la réfection des chemins communaux et blowpatcher,
- Définir la couleur de peinture pour la grille devant la Mairie (07 Rue de l'Eglise), cimetière et les bâtiments communaux,
- Proposition d'achat d'un groupe électrogène pour l'abri forestier,
- Préparation des élections législatives pour les dimanches 12 juin et 19 juin prochain (tenue du scrutin),

QUESTION DIVERSES :

- Association « Cœur de Meine », demande de subvention,
- Fixation de la date de la fête patronale (manège de Madame Mélissa ROTA),
- Concours du prix de la résistance et de la déportation : demande de subvention,
- Point d'information sur l'installation des candélabres,
- Ecotaxe dans le Grand-Est,
- Confirmation des nouveaux horaires de secrétariat.

Étaient présents : Tous les conseillers, sauf excusés :

- Mme LAMONTRE Séverine,
- Mme FRINGANT Joëlle, donne pouvoir à M. LÉONARD Étienne.

Nombre de votant = 10 voix

Messieurs LÉONARD Étienne et SIMONIN Nicolas sont élus secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 1^{er} Avril 2022 est lu et adopté.

COMPTABILITÉ :

1- Trésorerie au 23/05/2022 :

À la date du 23/05/2022, le compte de trésorerie de la commune est créditeur de 234.880,29 €.

2- Erreur de Facture :

A la suite d'un doublon de facture de l'entreprise MARTINI le conseil décide à l'unanimité d'accepter l'avoir.

BP eau et Assainissement :

1- Transfert de la compétence Eau et Assainissement :

Après une nouvelle présentation de la prise de compétence par l'EPCI, et d'un échange le conseil délibère et vote à l'unanimité le transfert de la compétence assainissement à l'EPCI.

2- Zonage assainissement :

Après une présentation du plan de zonage (assainissement collectif (AC) et assainissement non collectif (ANC) et avoir échangé sur la situation des parcelles ZA26-63-64-65-449-571 et ZE136, le choix retenu a été de mettre ces parcelles en ANC, le plan est validé et sera envoyé à la Communauté de Communes.

Travaux de l'ancienne salle informatique rénovée en logement

1- Validation devis Delhinger rénovation :

Validation du devis de l'entreprise Dehlinger rénovation
Devis N° 2022/13 – 2022/14 pour un montant de 35305.03€ TTC (compris la chape pour ragréage des sols)
Vote à l'unanimité.

2- Estimation du futur loyer

Après avoir échangé, et comparé les prix des logements sur la commune, il a été voté à l'unanimité de fixer le montant de la location à 400,00 € / mois (plus les charges) Quatre cents euros par mois

Carte cadeau départ Laura.

Une carte cadeau d'une valeur de 200€ a été remise à Laura LAMOTTE -LE GAL lors de son départ vers la mairie de Toul.
Le montant est voté à l'unanimité.

Eco pâturage

Un nouveau devis de la chèvrerie du Moulin est présenté pour un montant de 790,25 € TTC

Nicolas SIMONIN informe le conseil que M. MARCHAL Cédric serait prêt à mettre ses chèvres gratuitement.

L'ensemble du conseil est d'accord sur le principe de mettre des chèvres pour nettoyer le terrain de la station d'épuration du lotissement

Pouvoir est donné au Maire pour se rapprocher de Cédric MARCHAL.

Réfection chemin communaux et blowpatcher.

1- Blowpatcher

Suite à la dégradation durant ces derniers mois des voiries de la commune il est voté à l'unanimité de faire une journée de Blowpatcher,

Un montant de 25 000,00 € ayant été budgétisé pour les chemins cette intervention y sera affectée, le reste du montant alloué sera en priorité pour les chemins (des écoliers, du lotissement (partie basse), et de Frébin).

RAL serrurerie de la Commune.

Il est voté à l'unanimité de choisir la même couleur que celle retenue pour les candélabres sur les grilles, portes en fer, barrière de l'ensemble du parc de la commune.

Le RAL (système de codification des couleurs) retenu est le 5021

Groupe électrogène.

Pouvoir est donné au Maire pour acheter un groupe électrogène dans la limite maxi de 1000,00 €.

Questions diverses :

Acceptation de subventions :

- Association Cœur de Meine : 100,00 €,
- Concours prix de la résistance : vote d'une subvention de 50€,

Date de la fête patronale : week-end du 20 Novembre.

Ecotaxe en Grand-Est :

Vote à l'unanimité pour rejoindre les 150 collectivités de Meurthe-et-Moselle pour la motion demandant l'instauration d'une écotaxe régionale.

Nouveaux horaires d'ouverture du secrétariat de mairie au public :

- Lundi 17h-19h
- Vendredi 16h-17h

Point Église :

Rendez-vous est pris le Vendredi 10 juin 2022 avec un architecte des bâtiments.

Pour des questions de sécurité il a été décidé de mettre en place une jardinière (déplacement de la jardinière voie de Bulligny) au niveau du carrefour de la rue des Morlots et de la rue des Paquis.

Problème de stationnement sur la place de l'ancienne mairie :
Toujours les mêmes plaintes arrivent en mairie.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h19 mn.

Mme DELCROIX E.

M. LÉONARD E.

M. POTIER S.

M. BICHET C.

Mme FRINGANT J.

M. DEFORGE D.

M. MARCHAL B.

M. ANTOINE A.

Mme VALENTIN É.

M. SIMONIN N.

Mme LAMONTRE S.